



## Année universitaire 2023-2024

### DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE

# PSYCHOPATHOLOGIE LEGALE NIVEAU II : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

#### UNIVERSITE DE MEDECINE MONTPELLIER I – CRIAVS LR

Responsable de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA  
Directeurs de l'enseignement Montpellier : Dr C. MANZANERA – Dr M. LACAMBRE

#### UNIVERSITE DE TOULOUSE III – CRIAVS MIDI PYRENEES

Responsables de l'enseignement Toulouse : Pr C. ARBUS – Dr P.A DELPLA  
Directeur de l'enseignement Toulouse : Dr A.H MONCANY

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Utiliser les référentiels cliniques, règlementaires et juridiques de l'évaluation psycho-criminologique en particulier en matière expertale
- Articuler les intervenants socio-médico-judiciaires autour de la prise en charge ambulatoire et hospitalière sous contrainte

#### MODALITES D'ENSEIGNEMENT

Déroulement sur une année universitaire.  
Les cours sont dispensés alternativement sur les sites des universités de Toulouse et Montpellier, par des professionnels chargés d'enseignement et des personnels universitaires.

#### VALIDATION

- Présence aux enseignements
- Rédaction et soutenance d'un mémoire
- Déposition d'un rapport d'expertise (jeu de rôle)

#### PUBLIC CONCERNE

- Médecins généralistes et spécialistes
- Psychiatres, pédopsychiatres libéraux ou hospitaliers
- Psychologues cliniciens libéraux ou hospitaliers
- Internes et docteurs juniors de psychiatrie

#### CONDITIONS D'INSCRIPTION

1. Avoir validé le DIU Psychopathologie légale niveau 1 : fondements cliniques et juridiques ou un diplôme considéré équivalent par le responsable du DIU.
2. Accord préalable du responsable de l'enseignement sur la base d'une lettre de motivation et un CV succinct.

#### RENSEIGNEMENTS

Sandrine Taylor – Université de Montpellier – 04 67 02 83 52  
[sandrine.taylor@umontpellier.fr](mailto:sandrine.taylor@umontpellier.fr)  
Corinne HONORE–CRIAVS MIDI-PYRENEES – 05 61 14 90 10  
[corinne.honore@ch-marchant.fr](mailto:corinne.honore@ch-marchant.fr)

#### PERFECTIONNEMENT : IMPLICATIONS CRIMINOLOGIQUES, THERAPEUTIQUES ET EXPERTALES

##### Première session les 16 et 17 novembre 2023 à Toulouse

###### • Jeudi 16 novembre 2023 :

09 h 00 – 10h : Introduction au DIU  
10 h 00 – 13 h 00 : Spécificités de la clinique en milieu carcéral  
14 h 00 – 16 h 00 : Suspension et aménagement de peine pour raison psychiatrique / communication entre experts, justice, soignants en prison  
16h - 18h : Rétention de sureté

###### • Vendredi 17 novembre 2023 :

09 h 00 – 10 h 00 : Certificat médical circonstancié en protection juridique  
10 h 00 – 12h00 : Examen médico légal : évaluation de l'ITT  
14 h 00 – 18 h 00 : Expertise des mineurs, demande d'expertises émanant du Juge aux Affaires Familiales

##### Deuxième session les 11 et 12 janvier 2024 à Toulouse

###### • Jeudi 11 janvier 2024 :

10 h 00 – 12 h 30 : Approche sociologique des violences sexuelles  
16 h 00 – 18 h 00 : Expertises des Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel

###### • Vendredi 12 janvier 2024 :

09 h 00 – 11 h 00 : Le Médecin Coordonnateur de l'Injonction de Soins  
14 h 00 – 18 h 00 : Prises en charge des Auteurs de Violences Sexuelles

##### Troisième session les 21 et 22 mars 2024 à Montpellier

###### • Jeudi 21 mars 2024 :

09 h 00 – 10 h 00 : cadre général de l'expertise  
10 h 00 – 11 h 15 : l'examen psychiatrique de garde à vue  
11 h 15 – 12 h 30 : L'expertise psychologique : modalités et articulation  
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique pénale pré-sentencielle  
NB : l'après midi sera consacrée à l'expertise psychologique en matière pénale pour les étudiant(e)s psychologues

###### • Vendredi 22 mars 2024 :

09 h 00 – 12 h 00 : L'expertise des victimes au pénal  
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique en matière civile : réparation du dommage corporel

##### Quatrième session les 6 et 7 avril 2024 à Montpellier

###### • Jeudi 6 avril 2024 :

09 h 00 – 10 h 00 : introduction aux sciences criminelles  
10 h 00 – 11 h 00 : les échelles actuarielles : généralités, intérêts, limites.  
11 h 00 – 12 h 30 : La relation d'emprise et les mécanismes de défense dans les violences interpersonnelles.  
14 h 00 – 18 h 00 : L'expertise psychiatrique pénale post-sentencielle

###### • Vendredi 7 avril 2024 :

09 h 00 – 18 h 00 : Formation à la PCL-R

##### Session de validation les 5, 6 et 7 juin 2024 à Montpellier

###### • Mercredi 5 juin 2024 :

09 h 00 – 13 h 00 : Soutenance des mémoires  
14 h 00 – 18 h 00 : Travaux dirigés : expertise d'un mis en cause

###### • Jeudi 6 juin 2024 :

09 h 00 – 17 h 00 : Examen expertal et rédaction du rapport

###### • Vendredi 7 juin 2024 :

09 h 00 – 18h00 : Jeux de rôle : dépôt du rapport d'expertise